



La négociation est-elle vraiment une priorité pour l'employeur ?

Dans notre dernier journal « au Boutte », nous vous en parlions : le médiateur a établi un plan clair pour faire avancer les choses. Première étape : Que chaque partie actualise et priorise ses demandes. L'employeur nous a remis sa liste de l'ensemble de ses demandes officielles le 18 juin. S'en sont suivis plusieurs échanges de versions. À ce moment-là, nous pensions que le processus allait enfin pouvoir s'accélérer.

Coup de théâtre !!!

Le 4 juillet dernier, au moment même où il fallait établir la priorité des demandes, l'employeur a soudainement eu besoin de « réponses et de précisions ». Il a affirmé qu'il lui faudrait encore deux ou trois jours de discussions supplémentaires. Difficile de savoir s'il s'agit d'un autre manque de préparation ou d'une manœuvre délibérée pour ralentir les choses.

Malgré notre scepticisme, nous avons retroussé nos manches et le 8 juillet au matin, nous leur avons transmis une réponse complète et détaillée pour donner suite à leurs demandes de précisions. Un travail minutieux, réalisé en un temps record par la partie syndicale. Le résultat ? En fin de journée, l'employeur est revenu pour nous demander des précisions sur nos précisions !

Constatant que la discussion tournait en rond, nous avons proposé de prolonger la rencontre ou de tenir une journée de négociation supplémentaire. La réponse de l'employeur fut assez simple... « **Non, nous ne sommes pas disponibles avant le 15 juillet.** »

Pourquoi la STM n'est pas disponible? Car leur porte-parole est « débordé », pris par des journées d'arbitrage avec d'autres clients que la STM. Voilà donc la priorité du boss: payer cher un avocat pour bloquer les pourparlers, plutôt que pour faire avancer les négociations en cours.

Assez c'est assez !

Nous devons une fois de plus démontrer notre mécontentement à l'employeur. Pour tous ceux qui sont disponibles **ce jeudi 17 juillet, venez vous joindre à nous durant votre période de repas** pour une manifestation au plateau Youville. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer au plateau Youville, nous vous encourageons à manifester à l'extérieur de vos lieux de travail pour la période du dîner en appui à la table de négo.

Nous devons agir ensemble !!!

Montrons à l'employeur qu'on est solidaires et qu'on exige le respect.

Notre solidarité, notre force!



Votre Comité d'Information